



Récupération d'impôts prélevés a la source au canada

Par **HorAha**, le **03/07/2011** à **02:09**

Bonjour,

Je suis travailleur non-résident au canada et je paye l'impôt prélevé a la source.

J'aimerais savoir si il est possible de récupérer cet argent.

Et quel serais la démarche a effectuer.

Le site:<http://www.cra-arc.gc.ca/tx/nnrstdnts/ndvdl/nrs-fra.html> est très dur a appréhender pour un néophyte et il n'y a pas d'adresse mail pour poser ma question.

J'ai appelé plusieurs fois et mes correspondants me renvoient sur ce site.

Merci a vous.

Par **mimi493**, le **03/07/2011** à **02:58**

Vous devez demander dans un forum juridique canadien

Par **Michel**, le **03/07/2011** à **17:19**

Bonjour

Questions :

- 1- votre nationalité ?
- 2- Cette somme est elle un revenu canadien ?

Merci de votre réponse.

Salutations

Michel

Par **HorAha**, le **03/07/2011** à **18:06**

Je suis Français et la somme est effectivement un revenu canadien.

Par **Michel**, le **04/07/2011** à **17:10**

Bonjour

Même si vous êtes non résident au CANADA, vous avez obligation de déposer une déclaration de revenus. Ceci vous permettra de "récupérer" les retenues que vous avez versé.

En FRANCE vous devez également faire une déclaration normale en joignant, dûment rempli évidemment, un autre imprimé n° 2047 que vous trouverez sur le site internet du gouvernement.

Cet imprimé vous permettra d'éviter la "double imposition" des revenus perçus au CANADA en reportant ceux ci à la page 4 cadre 8 de la déclaration de base.

Je reste à votre disposition pour vous aider à établir ces déclarations.

Salutations

Michel

Par **HorAha**, le **15/07/2011** à **01:50**

Oui merci, la question a été réglée, mon employeur devra m'envoyer les relevés en fin d'année, puis je ferais une déclaration en France et le fisc Canadien me remboursera, notez que si j'avais travailler 1 an et non pas seulement 6 mois je n'aurais pas eu de prélèvements ni de déclaration a faire.

Merci.

(j'espère maintenant que le taux de change me sera avantageux a ce moment là)